

## Ville plurielle, solidaire et dynamique

Située aux portes de la capitale sur un territoire en pleine mutation urbaine, desservie par la ligne 7 du métro et la ligne C du RER, Ivry-sur-Seine offre une diversité de services à ses 64 000 habitant·es. Incarnée par 1850 agent·es, son administration propose plus de 180 métiers, plaçant ainsi la compétence au cœur de ses actions. Un attachement particulier est accordé aux valeurs de vivre ensemble et à un service public de proximité porteur de sens, traduit par le projet 100 % service public ivryen et son indispensable triptyque administration, élu·es et habitant·es. **N'attendez plus, rejoignez-nous !**

Ivry-sur-Seine  
recherche

# Chargé·e du maillage territorial de santé et du conseil local de santé mentale

## Cadre d'emploi des attachés territoriaux

### Pour des soins accessibles à toutes et à tous

Directement rattaché.e au Directeur de la Santé et en collaboration étroite avec le/la responsable de santé publique, vous aurez pour mission de veiller à l'égal accès de tous à la prévention et aux soins, tout en favorisant l'inclusion sociale et la déstigmatisation des troubles psychiques.

Ainsi vous assurerez le maintien et le développement d'une offre de soin adaptée sur le territoire ivryen. Vous impulserez un partenariat avec les réseaux de médecine de ville et animerez la commission pour évaluer les demandes d'implantation médicale, en fonction des besoins et des ressources existantes. Vous coordonnerez le Conseil local de santé mentale (CLSM).

### Vos missions :

#### **Dynamiser l'implantation médicale à Ivry-sur-Seine**

Vous étudiez et créez des partenariats avec les organismes, hôpitaux et la médecine de ville. En lien avec les services de la Ville, vous examinez les demandes d'implantation médicale et établissez un plan d'actions pour dynamiser et attirer les ressources médicales sur le territoire. Vous identifiez et cartographiez les ressources médicales disponibles et maintenez le lien avec les médecins, en animant un réseau de partenariat actif..

#### **Animer et coordonner le Conseil local de santé mentale**

Vous organisez un diagnostic local de la situation en santé mentale et développez des actions de promotion et d'éducation en santé mentale. Vous participez à la dynamique locale de santé et gérez administrativement le CLSM en rédigeant des bilans d'activités, des fiches actions et des demandes de subventions. Vous mettez en place des actions de sensibilisation, de prévention et de lutte contre la déstigmatisation, tout en facilitant l'accès à la prévention et aux soins.

## Participer à l'organisation collective et au travail transversal

Vous contribuez à la réflexion collective sur l'évolution de l'organisation et du fonctionnement de l'administration. Vous participez et animez des groupes projets et des comités de pilotage. Vous prenez part aux événements et réunions publiques en lien avec les activités de la Direction de la Santé.

## Votre profil :

Vous possédez les qualités et compétences suivantes :

- Expertise dans le domaine de la santé et des collectivités territoriales
- Connaissances juridiques
- Gestion de projets et capacité à conduire le changement
- Capacité au montage de dossiers administratifs et financiers
- Force de proposition
- Adaptabilité
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Excel, Word, Outlook)
- Qualités rédactionnelles
- Sens du service public

## Environnement de travail :

- Rémunération : rémunération indiciaire + régime indemnitaire + prime annuelle
- Temps de travail : 38 h et 18 jours de RTT
- Politique de formation avantageuse
- Prise en charge de 75% du Pass Navigo et du forfait mobilité durable (sous conditions)
- Télétravail possible jusqu'à deux jours par semaine
- Avantages liés au Comité des activités sociales et culturelles (CASC)
- Restaurant municipal
- Proximité des transports publics (métro 7, RER C, bus)

## A propos de la rémunération :

La rémunération est basée sur les grilles indiciaires de la fonction publique territoriale. Une reprise d'expérience est réalisée pour les candidats contractuels. Le régime indemnitaire est établi en fonction du niveau de responsabilité du poste. Une prime annuelle de 1 460 € brut est versée en deux fois (mai et novembre).

*Ivry-sur-Seine s'engage dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que dans le recrutement de personnes en situation de handicap.*

## Pour postuler :

Adressez CV et lettre de motivation à [direction.sante@ivry94.fr](mailto:direction.sante@ivry94.fr)  
ou à Monsieur le Maire, esplanade Georges Marrane, 94205 Ivry-sur-Seine CEDEX

POUR POSTULER  
[COURRIER@IVRY94.FR](mailto:COURRIER@IVRY94.FR)

L'INTÉRÊT  
GÉNÉRAL  
J'Y  
TRAVAILLE